

Les crédits

Pour ce qui est des dégrèvements fiscaux à l'intention de ceux qui participeraient de manière active à la lutte contre la pollution, cette solution n'est pas, à mon avis, la meilleure qui soit. En fait, idéalement, il faudrait appliquer l'écofiscalité aux secteurs de mise en valeur des ressources et aux entreprises comme telles, car le principe du régime fiscal valable favorisant l'équilibre écologique est de veiller à l'observation de certaines règles, à la réduction au minimum de la quantité d'énergie utilisée, et à la réduction au minimum des déchets résultant de la fabrication d'un produit particulier, au respect de certains principes valables d'application mondiale, par exemple les techniques de recyclage pour éviter que ne soient rejetés dans le sol, la mer ou l'atmosphère des matières bioaccumulables, toxiques et persistentes.

Le gouvernement du Canada devrait donner suite au principe de l'écofiscalité pour réduire le gaspillage et amener notre technologie à la fine pointe du progrès. Je pense que bon nombre des parts et des actions que l'on trouverait dans un fonds mutuel moralement valable viendraient des technologies, des industries et des mouvements sociaux qui sont à la fine pointe du progrès et ont été encouragés à s'y hisser par une fiscalité écologique.

Si les sources d'énergie renouvelables ne nous sont pas plus accessibles ni disponibles au Canada, c'est parce que le régime fiscal actuel ne fait rien pour y encourager. Le gouvernement a non seulement fermé l'accès à l'information publique en ce qui concerne le secteur des sources d'énergie renouvelables, il a également réduit le financement pour la recherche et le développement en la matière. C'est là un découragement direct. Par ailleurs, avec des milliards de dollars provenant des contribuables, il encourage directement les secteurs de l'énergie nucléaire et des combustibles fossiles qui constituent, comme on l'a maintenant démontré, les options les moins bénéfiques aussi bien sur le plan du coût que celui de l'efficacité énergétique.

Le député a parlé d'un mouvement de jeunesse vert, comme on pourrait peut-être l'appeler; c'est une idée à laquelle le Canada doit songer avec beaucoup plus d'intérêt car il y a des choses dans chacune des provinces et dans les deux territoires qui nécessitent un engagement sérieux non seulement de la part des jeunes mais de la société dans son ensemble. Il est souvent préférable de faire participer les jeunes, soit au niveau de l'école secondaire soit dans les années immédiatement subséquentes, qu'il s'agisse de reboiser les rives des cours d'eau pour améliorer l'habitat du poisson ou simplement de planter des espèces différentes d'arbres.

Ce mouvement devrait être guidé par des scientifiques qui parlent non seulement du caractère commercial des diverses espèces plantées mais aussi de leurs bienfaits pour les poissons, les oiseaux et la faune en général, et qui parlent également de la menace croissante que le réchauffement global et l'effet de serre font peser sur la planète. Le simple fait de reboiser contribue à faire augmenter la capacité de fixation du carbone par les arbres qui en débarrassent davantage l'atmosphère.

• (1150)

Je pense donc qu'il y a un lien direct entre les fonds mutuels écologiques et un régime fiscal écologique parce qu'un tel régime fiscal est moralement valable.

L'une des choses les plus dégoûtantes que notre actuel ministre des Finances a admises, c'est que la TPS est régressive, à 5 p. 100 comme à 9 p. 100. Pourquoi favoriser à ce moment-ci certaines des industries les plus nuisibles pour l'environnement, les plus coûteuses pour les générations à venir et les moins susceptibles de se reconverter, de se rééquiper et de renouveler leur équipement afin de respecter l'environnement?

Il y a donc une intéressante comparaison à faire au point de vue moral entre les fonds mutuels moralement valables et ce que j'appelle un régime fiscal favorisant l'équilibre écologique.

M. Friesen: Monsieur le Président, pour commencer, nous devrions rétablir les faits. Je ne pense pas que le ministre des Finances ait jamais dit que la TPS était régressive.

M. Riis: Oui, il l'a dit.

M. Fulton: Il l'a admis ici.

M. Riis: Il l'a dit à la Chambre.

M. Friesen: Le député l'a sans doute mal cité.

Par contre, il a raison sur certains points. Nous sommes tous consternés, par exemple, par la quantité de mousse de polystyrène et de papier que les restaurants McDonald's utilisent. David Suzuki nous a bien informés là-dessus. Il a aussi montré que cette société importe une grande partie de son boeuf du Brésil pour satisfaire notre appétit pour la viande rouge. Il l'a qualifiée de l'une des sociétés qui contribue le plus aux problèmes environnementaux.

C'est indiscutable, en un sens. Mais, en même temps, les restaurants McDonald's offrent leur entremise aux gens pour envoyer des coupons de protestation contre la TPS. Comment ce pollueur peut-il s'opposer à la TPS? Étant donné cette contradiction, le député suggère-t-il que nous ne tenions pas compte des coupons que les